Un seul spécimen ♀ provenant d'Assinie.

Par son aspect extérieur, par l'absence de frénale, le contact des supéro-labiales avec les pariétales, l'indivision de l'anale et des urostèges, cette espèce rappelle l'*Elapops modestus* Günther; mais elle s'en écarte notablement par une préfrontale unique, par des internasales en contact avec la pré-oculaire et par le profond sillon que porte sur son bord externe la dent maxillaire postérieure.

Bufo Chevalieri nov. sp.

Formes assez lourdes, relativement à la gracilité des membres.

Face suscéphalique plane, à peine concave entre les yeux, sans crêtes osseuses; museau obtus, légèrement tronqué, aussi long que le diamètre horizontal de l'œil, avec un canthus assez marqué; narine un peu plus près de l'extrémité du museau que de l'œil; région frénale plane, insensiblement excavée en avant; espace inter-orbitaire au moins aussi large que la paupière supérieure; tympan distinct, allongé verticalement, d'un diamètre horizontal égal au tiers de celui de l'œil.

Membres très grêles; doigts allongés, effilés à l'extrémité, le premier dépassant le second et le quatrième; les deux orteils internes sont aux trois quarts palmés, le troisième et le cinquième à peu près à moitié, tandis que le quatrième ne l'est qu'à la base; tubercules articulaires simples, petits et peu saillants; deux tubercules métatarsiens, l'interne le plus saillant, l'externe plus large, arrondi et déprimé; pas de repli tarsien. Le membre postérieur étant dirigé en avant, l'articulation tarso-métatarsienne atteint l'angle antérieur de l'œil.

Téguments complètement lisses. Parotides très développées, assez fortement saillantes, se reployant latéralement, longues, terminées en pointe à leurs extrémités et affectant la forme de larges fuseaux.

Brun en dessus, plus sombre sur la partie postérieure du tronc, sur les membres, les faces latérales du museau et la moitié antérieure des flancs; beaucoup plus pâle inférieurement.

Un seul spécimen, mesurant 37 millimètres de l'extrémité du museau à l'anus, envoyé de la Côte-d'Ivoire au Muséum par M. Aug. Chevalier.

Poissons d'eau douce de Formose.
Description d'une espèce nouvelle de la famille des Cyprinidés,

par M. le docteur Jacques Pellegrin.

M. Hans Sauter a adressé, il y a quelque temps, au Muséum d'Histoire naturelle une collection de Poissons d'eau douce récoltés dans l'île de Formose, qui renferme une espèce nouvelle de la famille des Cyprinidés, le *Gymnostomus barbatulus*, et plusieurs formes fort intéressantes tout récem-

ment décrites par M. Tate Regan, du British Museum de Londres, sur des spécimens provenant des mêmes localités et du même voyageur[1].

On trouvera ci-après la liste de tous les Poissons entrés dans les collections du Muséum de Paris, avec l'indication exacte du lieu de leur capture, certains renseignements sur les spécimens les plus remarquables et la description de l'espèce nouvelle.

Siluridæ.

Clarias Sauteri Regan, 1908. — Kagi.

Cette espèce est représentée par 13 spécimens mesurant 110 millimètres à 160 millimètres. Elle est très voisine du *C. fuscus* Lacépède, de Chine.

Pseudobagrus brevianalis Regan, 1908. — Lac Candidius.

Les exemplaires, au nombre de 11, mesurent 65 à 110 millimètres. Ce Poisson est allié au *P. aurantiacus* Schlegel, du Japon.

Cyprinidæ.

Gymnostomus formosanus Regan, 1908. — Lac Candidius.

Les quatre spécimens ont respectivement 105, 110, 112 et 200 millimètres.

Le gros individu adulte chez lequel les six ou sept barres verticales noires visibles chez les jeunes ont disparu, se rapproche tellement du *Gymnostomus Kreyenbergi*, espèce chinoise de Nankancho près Tinghsiang, décrite tout récemment par M. Tate Regan[2], qu'il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que les deux formes soient réunies un jour en une seule.

L'aspect de la bouche est un peu différent chez ce grand exemplaire de ce qu'il est chez les jeunes; le bord antérieur de la mandibule est moins arrondi, l'espace qui sépare les replis labiaux proportionnellement plus large.

On compte sur cet individu quatre écailles entre la ligne latérale et la ventrale, seize autour du pédicule caudal.

D. III 8; A. III 5; P. 16; V. 9; Sq. $6^{1/2}/40/5^{1/2}$.

Gymnostomus barbatulus nov. sp.

La hauteur du corps est comprise 3 fois 2/3 dans la longueur sans la caudale; la longueur de la tête, 4 fois 1/2. Le museau, couvert de minuscules excroissances punctiformes, est plus court que la région post-oculaire de la tête; son profil est fortement arrondi et il dépasse la bouche. Le diamètre de l'œil fait le quart de la longueur de la tête, la moitié de l'espace inter-orbitaire. La bouche est transverse, très large; sa largeur est contenue 2 fois 1/4 dans la longueur de la tête. Le bord de la mâchoire inférieure

(1) C. Tate Regan, Descriptions of new Freshwater Fishes from China and Japan. *Ann. Mag. Nat. Hist.* (8), I, février 1908, p. 149-153.

(2) *Ann. Mag. Nat. Hist.* (8), I, janvier 1908, p. 109.

est presque droit, à peine arrondi, recouvert d'un étui jaunâtre; la lèvre inférieure est très réduite, séparée de chaque côté par un espace considérable qui égale les deux tiers de la largeur de la bouche. Les barbillons sont au nombre de quatre, mais tout à fait rudimentaires; l'antérieur, peu visible, mesure à peine 1 millimètre, le postérieur est un peu plus développé et fait environ le quart du diamètre de l'œil. Les écailles sont au nombre de 45 en ligne longitudinale, $\frac{6\ 1/2}{6\ 1/2}$ en ligne transversale, 4 entre la ligne latérale et la ventrale, 16 autour du pédicule caudal. La dorsale comprend 11 rayons dont 8 branchus; le troisième rayon simple, non ossifié, est notablement plus long que la base de la nageoire et égale presque la longueur de la tête; le début de la dorsale est plus près de l'extrémité du museau que de l'origine de la caudale. L'anale est formée de 8 rayons dont 5 branchus; son plus long rayon égale le plus long de la dorsale. La pectorale fait environ les quatre cinquièmes de la longueur de la tête et se termine bien avant la ventrale, qui commence au-dessous du début du deuxième tiers de la dorsale. Le pédicule caudal est 2 fois aussi long que haut. La caudale est profondément fourchue.

Le teinte est uniformément olivâtre, plus foncée sur le dos. Il existe une tache foncée indistincte sur le pédicule caudal. Les nageoires sont grises. La membrane interadiaire de la dorsale est légèrement marquée de noir.

D. III 8; A. III 5; P. 17; V. 10; Sq. $6^{1/2}/45/6^{1/2}$.

N° 08-169. Coll. Mus. — Lac Candidius : H. Sauter.
Longueur, 160 + 50 = 210 millimètres.

Cette espèce, que M. Tate Regan n'a pas rencontrée dans les échantillons à lui adressés par M. Sauter et qui lui paraît différente de celles déjà connues, ainsi qu'il a bien voulu me l'écrire, vient s'intercaler entre le *Gymnostomus Styani* Boulenger [1] de Ningpo (Chine), dont elle se distingue facilement par ses barbillons beaucoup plus réduits, tout à fait rudimentaires, sa bouche plus large, et le *Gymnostomus macrolepis* Bleeker [2] du Yang-Tsé-Kiang, aux écailles un peu plus petites et chez lequel les barbillons font complètement défaut, ainsi que chez le *G. lepturus* Boulenger [3] de l'île d'Haïnan.

Opsariichthys (Zacco) pachycephalus Günther, 1868. — Kagi.

Misgurnus anguillicaudatus Cantor, 1842. — Lac Candidius, Banshiyo, Kagi.

Je me range à la manière de voir de M. Tate Regan qui m'a aimablement fait savoir qu'il ramène tous les spécimens rapportés par M. Sauter

[1] *Pr. Zool. Soc. Lond.*, 1901, I, p. 268, pl. XXIII, fig. 1.
[2] *Verh. Ak. Wet. Amsterdam*, XII, 1871, p. 32, pl. VIII, fig. 2.
[3] *Pr. Zool. Soc. Lond.*, 1899, p. 961, pl. LXIX, fig. 1.

au *Misgurnus anguillicaudatus* Cantor, forme excessivement variable ainsi que l'indique déjà Günther[1].

Chez les uns, la hauteur du corps est comprise jusqu'à sept fois et demie dans la longueur (sans la caudale), les barbillons sont moins développés, les écailles paraissent même un peu plus petites: chez les autres, la hauteur du corps est contenue seulement cinq fois et demie dans la longueur, les barbillons sont très allongés, les écailles plus nettement visibles.

Cobitis tænia Linné, 1758. — Lac Candidius.

Cette espèce est représentée par 3 spécimens mesurant 58, 115 et 130 millimètres de longueur. Ce dernier appartient à la variété à bande longitudinale foncée. Chez les deux autres, cette bande est remplacée par une ligne de taches. Ces individus représentent donc les deux types du Japon figurés par Schlegel[2].

La lèvre inférieure à bord frangé a une tendance très nette à se différencier en barbillons.

Gobiidæ.

Gobius (Ctenogobius) candidianus Regan, 1908. — Lac Candidius.

Les exemplaires sont au nombre de 11 et mesurent de 30 à 70 millimètres. Chez certains individus, surtout les plus grands, contrairement à la description de M. Tate Regan, quelques rayons de la dorsale sont assez prolongés, leur longueur égalant celle de la tête et leur extrémité dépassant notablement les premiers rayons mous de la nageoire.

Ce Poisson semble devoir être rapproché du *Gobius olivaceus* Schlegel, du Japon.

Eleotris (Culius) fusca Bloch Schneider, 1801. — Banshivo.

Osphromenidæ.

Polyacanthus opercularis Linné, var. viridiaurata Lacépède, 1802. — Banshivo.

Les Macropodes constituent, semble-t-il, une variété domestique du *P. opercularis* Linné.

Poissons du Congo recueillis par la mission d'étude de la maladie du sommeil,

par M. le Dr Jacques Pellegrin.

MM. E. Roubaud et A. Weiss, membres de la mission d'étude de la maladie du sommeil, ont recueilli durant leur séjour, soit dans le Congo

[1] *Cat. Fish. Brit. Mus.*, 1868, VIII, p. 345.

[2] Temminck et Schlegel, *Fauna japonica. Pisces*, 1847, pl. CIII, fig. III et III *a*.

même au Stanley-Pool, soit dans les marigots ou ruisseaux avoisinant Brazzaville. une petite collection de Poissons : bien qu'elle ne contienne aucune forme nouvelle pour la science, elle renferme néanmoins plusieurs espèces peu connues et de description plus ou moins récente; il est intéressant d'en donner la liste :

Mormyridæ.

Petrocephalus sauvagei Boulenger, 1887. — Stanley-Pool.

Marcusenius plagiostoma Boulenger, 1898. — Stanley-Pool.

Cette espèce n'était pas encore entrée dans les collections du Muséum. Sur un beau spécimen de 173 millimètres, on relève les chiffres suivants :

D. 31 ; A. 27 ; Sq. 16/ 60/ 20.

Gnathonemus Petersi Günther, 1862. — Rivière N'Djoué (Brazzaville).

Characinidæ.

Alestes Liebrechtsi Boulenger, 1898. — Stanley-Pool.

Alestes macrolepidotus Cuvier et Valenciennes, 1849. — Stanley-Pool.

Distichodus fasciolatus Boulenger, 1898. — Stanley-Pool.

Siluridæ.

Clarias angolensis Steindachner, 1866. — Ruisseaux de Brazzaville.

Cyprinodontidæ.

Haplochilus spilauchen A. Duméril, 1859. — Ruisseaux de Brazzaville.

Anabantidæ.

Anabas multifasciatus Thominot, 1886. — Marigot de Brazzaville. D'après M. Weiss, ce Poisson serait nidificateur.

Cichlidæ.

Nanochromis nudiceps Boulenger, 1899. — Bords du Congo à Lingolo. Cette espèce minuscule est représentée par un spécimen de 48+14=62 millimètres chez lequel les rayons mous de la dorsale et de l'anale sont prolongés : les ventrales également filamenteuses dépassent l'origine de l'anale.

Lamprologus Mocquardi Pellegrin, 1903. — Lingolo.

Ce Cichlide est aussi de très petites dimensions. Les spécimens types provenaient du Haut-Oubanghi et mesuraient 53 et 63 millimètres[1]. Les cinq exemplaires rapportés par la mission d'étude de la maladie du

[1] Dr J. Pellegrin, *Bull. Mus. Hist nat.*, 1903, p. 221.

sommeil ont une longueur comprise entre 42+12=54 millimètres et 52+14=66 millimètres. La coloration en alcool est tantôt chocolat, tantôt jaunâtre, avec 5 ou 6 barres foncées transversales. Voici les nombres relevés sur ces exemplaires, permettant de compléter la diagnose primitivement donnée :

D. XVIII-XIX 7-9; A. V-VI 6; L. long. 33-35; Br. 6-7.

Tilapia fasciata Perugia, 1892. — Stanley-Pool.

De nombreux individus de cette espèce ont été recueillis par M. Roubaud dans le Stanley-Pool, au milieu des flaques d'eau des bancs de sable. Les plus petits spécimens ne présentent rien de particulier, mais le plus gros mesurant 72+18=90 millimètres possède une gibbosité frontale bien marquée. Ces cas sont assez fréquents dans bon nombre d'espèces de Poissons de la famille des Cichlidés, principalement chez les *Geophagus* américains.

D'après M. Roubaud, la couleur de cet exemplaire était la suivante à l'état frais : le pourtour de la bouche et les yeux étaient nacré vif. Il y avait une grosse tache rouge sang entre les 2 nageoires pectorales. La teinte de la dorsale était jaune d'ocre, et il existait une petite tache arrondie jaune clair au milieu de l'anale. Sur l'animal en alcool, on aperçoit sur le dos les traces de cinq fasciatures foncées qui justifient l'épithète spécifique.

Notice sur le Penaeus brasiliensis[1], *Crevette du Bas-Dahomey* (*Crevette du lac Ahémé*),

par M. Lefebvre, adjoint des affaires indigènes.

La Crevette du Bas-Dahomey, dite dans le pays «*Crevette du lac Ahémé*», est l'objet d'une industrie très importante et la source de revenus considérables pour les populations riveraines qui s'adonnent à sa pêche.

Appelée *Bolou* par les peuplades Minas ou Popos, *Degou* par les Dahoméens ou Fons, *De* par les Yoroubas ou Nagots, la Crevette se pêche surtout à la période des basses eaux qui sont alors très salées. C'est à cette époque de l'année que la pêche en est le plus rémunératrice, et ce, pour deux raisons : la première, que ce Crustacé semble préférer les fonds moyens; la seconde, que les méthodes de pêche usitées, notamment celle du filet à la traîne, sont à peu près impraticables à la saison des crues, où, pourtant, la Crevette demeure dans l'eau alors presque douce.

[1] D'après la détermination de M. le Professeur E.-L. Bouvier, sur des exemplaires du lac Athémé offerts au Muséum par M. Henry Hubert, Administrateur des colonies.

Une autre particularité de cette pêche est qu'elle se pratique à peu près uniquement la nuit; il ne faut pas voir là une répugnance des indigènes à affronter les rigueurs de la température diurne, puisque nombre d'entre eux s'adonnent à la pêche du poisson aux heures les plus chaudes de la journée. Il y a donc lieu de penser que cette Crevette subvient surtout de nuit aux besoins de son existence et qu'elle ne circule pas de jour.

Les pêches les plus abondantes ont lieu aux périodes de pleine lune. L'attirance que semble produire la lumière lunaire sur les Crevettes est d'ailleurs utilisée, comme nous le verrons plus loin, dans certaines méthodes de pêche.

Tous les cours d'eau du Bas-Dahomey ne sont point lieux d'habitat de la Crevette Bolou. Elle semble, au contraire, s'être cantonnée strictement dans une contrée bien déterminée, les bassins du Mono et du Couffo, alors que certaines circonstances géographiques, aujourd'hui disparues, lui permettaient, il y a quelques années, encore de se multiplier avec une égale abondance dans tout le bassin de l'Ouémé et dans le réseau inextricable de lagunes qui, du bas cours de ce fleuve, s'étend sans interruption jusqu'aux bouches du Niger.

La Crevette Bolou a fait son habitat de prédilection du système hydrographique formé par la lagune qui, partant de Porto-Séguro (Togoland), suit une direction latérale à la mer pour venir mourir à l'Ouest dans les marais de Godomey, à quelques kilomètres de Cotonou. Elle a remonté, mais avec des différences de préférence bien marquées, les cours d'eau qui débouchent dans cette lagune : c'est ainsi qu'on ne la rencontre qu'en très faible abondance dans le fleuve Mono où, au Nord, elle ne dépasse pour ainsi dire pas quelques kilomètres de la mer et qu'elle est presque inconnue dans la lagune qui, du village de Hévé, en face de Grand-Popo, monte, par une direction Sud-Nord, jusqu'aux villages de Houndjéoundji et d'Adjaha pour ensuite se continuer, dans la même direction, en un thalweg sec presque toute l'année, jusqu'au lac Toho et à la rivière Déti, à l'Ouest du pays Sahoué. Au contraire, son habitat préféré est la rivière d'Ahé ou chenal de Guézin et le lac Ahémé.

La Crevette s'est cantonnée surtout dans l'Est du réseau que nous venons de citer, et si elle existe dans la partie Ouest de ce système hydrographique, elle n'y est pas assez abondante pour donner lieu à une pêche suivie et rémunératrice.

En résumé, on peut considérer que la Crevette ne fait l'objet d'une industrie réelle que dans la partie comprise entre Godomey et Aroh et qu'elle devient de moins en moins abondante à mesure que, de ce point, on se dirige vers Grand-Popo, Agoué et Porto-Séguro.

Le lac Nokoué contient aussi des Crevettes. Ce fait s'explique parfaitement si l'on considère que ce lac n'est séparé de la lagune de Godomey à Porto-Séguro que depuis une vingtaine d'années à peine, et qu'il existait

jusqu'à cette époque, à travers le marais de Godomey, un chenal qui livrait passage aux pirogues. Mais la pêche de la Crevette est peu pratiquée dans le lac Nokoué; cela tient, dit-on, en outre de sa faible abondance, à ce que les riverains tiennent peu en honneur la pêche de ce crustacé, et qu'ils préfèrent s'en approvisionner dans les différents centres d'exportation du lac Ahémé.

Systèmes de pêche. — Il existe deux principaux systèmes de pêche. Le premier, qui consiste à barrer les cours d'eau, est employé surtout dans la rivière d'Ahé, ou chenal de Guézin, qui mène du village de ce nom au village d'Aroh, et à partir de ce point, dans la lagune jusqu'à Godomey.

Le cours d'eau est barré, perpendiculairement à son courant, par une palissade formant muraille, sans le moindre interstice, et émergeant d'environ un mètre au dessus du niveau moyen des eaux. De place en place sont fixées des nasses s'appliquant exactement sur des ouvertures pratiquées dans la barrière et ayant l'extrémité opposée à l'orifice tournée vers l'aval. Au-dessus de chaque nasse, les pêcheurs fixent des torches ou des brasiers de pétrole. Les Crevettes attirées, disent les pêcheurs, par la lumière, longent le pied de la barrière jusqu'à ce qu'elles aient trouvé un passage, l'orifice de la nasse, dans laquelle elles se prennent.

Le second système, le seul usité dans le lac Ahémé par suite de l'impossibilité d'en barrer le cours, est le suivant. Un grand filet rectangulaire, de 8 à 9 mètres de longueur sur 1 m. 50 de hauteur, est fixé, par chacun de ses petits côtés, à une barre de bois. Deux pêcheurs, entrant dans l'eau, s'écartent l'un de l'autre en proportion de la longueur de l'engin, et maintenant chacun verticalement l'un des bois, marchent de conserve, généralement contre le courant. De temps en temps, le filet est amené sur la terre ferme et le produit de la pêche en est retiré.

Ce procédé de pêche au filet n'est guère pratiqué que dans le lac Ahémé, dont la faible profondeur (jamais égale à la taille d'un homme) en permet la pratique.

Conservation et préparation. — La Crevette n'est presque jamais consommée à l'état frais. Les faibles quantités qui sont vendues sous cette forme sont destinées presque uniquement aux Européens des centres. La population indigène la consomme fumée.

Le fumage, identique à celui du poisson, s'opère de la façon suivante : sur une cheminée cylindrique en «terre de barre» (sorte d'argile sablonneuse servant à édifier dans le pays toutes les constructions), haute d'environ 1 mètre sur un diamètre égal, on dispose des claies de branchages sur lesquelles est étendue une couche du produit à fumer. Un feu fait à la base de ce four avec un bois spécial, brûlé vert et dégageant une fumée créosotée, est entretenu pendant quelques heures au cours desquelles le produit en cours de préparation est retourné plusieurs fois.

La Crevette qui a pris une couleur variant du jaune d'or au brun, est alors prête à être livrée au commerce.

Ce commerce est fort important. De différents points de la Nigéria (Badagri, Lagos, Ibadan, Ilorin, Abéokouta, etc.), du Togoland (Anécho, Lomé), du Dahomey (Porto-Novo, Cotonou, Ouidah, Abomey, Allada, etc.), des revendeurs viennent s'approvisionner de stocks importants au lieu de production, pour ensuite livrer la Crevette au détail dans les différentes contrées qui la consomment.

Sur place, les Crevettes se vendent à raison de huit ou neuf (de grosseur moyenne) pour 0 fr. 05. A Cotonou et Porto-Novo, on en donne cinq à six pour cette somme, à Badagri et Lagos, trois ou quatre. A Abomey, cependant peu éloigné du centre de production, mais où on ne peut se rendre par eau, la Crevette de belle dimension se vend 0 fr. 05. Cela donne une idée du prix de vente de ce produit dans les différents points éloignés du Togoland ou de la Nigéria où on le consomme. Un indigène rencontré à Allada, venant d'Ibadan (Nigéria), m'a affirmé que la charge de Crevettes (environ 35 kilogrammes), qu'il avait achetée la veille à Domé (lac Ahémé), lui procurerait, une fois vendue et défalcation faite du prix (fort peu considérable d'ailleurs) de son entretien, un bénéfice de 30 francs,

Les trois gros centres sont Domé, Guézin et surtout Segboroué, que sa situation de tête de ligne de chemin de fer a favorisé.

Le commerce de la Crevette ne prendra sans doute jamais une extension beaucoup plus considérable que celle qu'il a actuellement. Il n'en méritait pas moins, tant par son originalité que pour les ressources qu'il fournit à toute une population, l'attention et l'intérêt.

Collections recueillies par M. Ch. Alluaud dans l'Afrique orientale (1903-1904).

Lycides

par M. J. Bourgeois.

1. Lycus (Acantholycus) constrictus Fåhr.

Forme typique. — Élytres (♂) généralement très dilatés, avec la coloration noire postérieure remontant largement le long du bord marginal jusqu'au milieu de l'élytre; abdomen toujours plus ou moins marginé de jaune (♂), souvent entièrement noir (♀).

Afrique orientale anglaise : Île de Zanzibar (rivière Mwéra), juin : Kibwézi (Wa-Kamba), décembre (♂, ♀). — Afrique orientale allemande : Kilimandjaro

(Kiboscho), février-mars (♂, ♀). — Aucun de ces exemplaires ne présente de tache scutellaire noire.

Var. **nyanzae** nov. var. — Élytres (♂) plus allongés et moins dilatés, avec la coloration noire postérieure moins étendue (elle n'affecte quelquefois que le sommet) et ne remontant pas jusqu'au milieu du bord marginal: abdomen entièrement noir dans les deux sexes. Région scutellaire généralement plus ou moins rembrunie.

Afrique orientale anglaise : Nairobi (Wa-Kikouyou et Masai), juillet-août (♂); Naivasha (Rift-Valley), décembre (♂); Kisoumou (Victoria Nyanza), septembre (♂, ♀). — Afrique orientale allemande : Kilimandjaro (Kiboscho), mars (♂, ♀). — Muséum de Paris.

Observations. — Les exemplaires de Nairobi et du lac Naivasha sont intermédiaires entre la forme typique et la forme *nyanzae*. — Dans les ♀ de petite taille, la crête humérale est généralement moins saillante.

2. Lycus (Acantholycus) terminatus Dalm. — Afrique orientale anglaise : Kisoumou (Victoria Nyanza), septembre (♂).

3. Lycus (Hololycus) Rotschildi Bourg. — Afrique orientale anglaise : Nairobi (Wa-Kikouyou et Masai), 1 ex. ♀, août.

4. Lycus (Lopholycus) Haagi Bourg. — Afrique orientale anglaise : Kibwési (Wa-Kamba), décembre (♂, ♀). — Exemplaires de grande taille (longueur, 13-15 millimètres).

5. **Lycus (Lopholycus) praestabilis** nov. sp.

♂. Elongatus, apicem versus sensim dilatatus, supra planatus, dense brevissimeque sericeo-pubescens, nitidiusculus, thoracis lateribus elytrorumque macula laterali lata a basi usque ad quadrantem posteriorem extensa flavis; rostro elongato, subcylindrico, ad apicem subattenuato, antennarum articulo tertio aequali; antennis serratis; prothorace subtrapeziformi, longitudine baseos paulo breviore, apicem versus parum angustato, lateraliter late reflexo-marginato antice subanguloso-producto, postice fere recte truncato, angulis posticis haud productis, retusis; elytris ad basim latitudine prothoracis, inde usque ad trientem posteriorem recte dilatatis, dein apicem versus arcuatim attenuatis, angulo suturali rotundato, 4-costatis, costis 1 et 2 paulo magis elevatis, 3ª antice abbreviata, 4ª ad humerum valde cristata (crista subfoliacea, extrorsum inclinata, subrotundata, rugosa), intervallis costarum sat dense ruguloso-punctatis, haud vel vix reticulatis, margine breviter fimbriato; corpore subtus nitidiore, cum pedibus omnino nigro, abdominis segmentis ventralibus 8-conspicuis, penultimo postice subemarginato, ultimo triangulariter

elongato; forcipe longissimo, apice mucronato. — Long., 11 mill.; elytr. lat. bas., 3 mill.; lat. max., 7 mill. 1/2.

♀. A mare differt antennis minus profunde serratis, elytrorum costa 4ª ad humerum incrassato-dilatata sed non cristata abdomineque segmentis ventralibus tantum 7 conspicuis, ultimo elongato-ogivali, integro. — Long. 8 mill. 1/2; elytr. lat. bas., 3 mill,; lat. max., 7 mill.

Afrique orientale allemande : Kilimandjaro, zone des forêts ; Kiboscho, 1,700 mètres, février (♂, ♀). — Muséum de Paris.

Cette espèce est voisine du *L. Haagi* Bourg. Elle s'en distingue surtout par la forme générale plus étroite et plus allongée et par le système de coloration des élytres. La crète humérale chez le ♂ est aussi un peu moins élevée et le prothorax est subtrapéziforme plutôt que triangulaire.

6. Lycus (Lopholycus) Raffrayi Bourg., var. **interpositus**, nov. var.

Variété intermédiaire entre *Raffrayi* typique et *Raffrayi melanogaster* Bourg. Sa coloration est celle du type, c'est-à-dire que la bande noire médiane du pronotum s'arrête avant d'avoir atteint le bord apical et que l'abdomen est marginé de jaune; mais ses autres caractères sont ceux de la forme *melanogaster*. Comme dans cette dernière sous-espèce, les élytres sont moins dilatés chez le ♂, avec les côtes 1 et 2 moins saillantes et les intervalles un peu plus densément ponctués; le prothorax est aussi un peu moins transversal que chez *Raffrayi*.

Afrique orientale anglaise : Boura (Wa-Taita), mars (♂, ♀): marais de Tiwi, près Mombasa, juillet (1 ex. ♂); Kibwési (Wakamba), décembre (♂, ♀). — Muséum de Paris.

7. Lycus (in sp.) ampliatus Fåhr. — Afrique orientale anglaise : Mombasa, juillet (2 ex. ♂); Freretown, près Mombasa, juillet (1 ex. ♂): marais de Tiwi, près Mombasa, juillet (1 ex. ♂); Boura (Wa-Taita), mars (1 ex. ♀). — Exemplaires de moyenne taille.

8. Lycus (in sp.) inamplexus Bourg. — Afrique orientale anglaise : Mombasa, juillet (1 ex. ♂); Boura (Wa-Taita), mars (♂, ♀); Kibwési (Wa-Kamba), décembre (♂, ♀).

Chez certains exemplaires ♂ de Kibwési et de Boura, la coloration noire postérieure des élytres est plus étendue, avec tendance à remonter le long de la 4ᵉ côte.

9. Lycus (in sp.) Murrayi Bourg. — Afrique orientale anglaise : Nairobi (Wa-Kikouyou et Masai), juillet-août (♂, ♀); Nyangnori (Nandi occidental), octobre (1 ex. ♀); Landiani.

En règle générale, les élytres des ♂ ne commencent à s'élargir qu'en arrière des épaules et leur contour est obovalaire; mais, d'autre fois, ils se dilatent dès la base et deviennent alors presque régulièrement elliptiques.

Dans cette forme, le prothorax est souvent aussi plus transversal. Mais ces différences sont de trop minime valeur et d'ailleurs trop variables d'un individu à l'autre pour être prises en considération. La coloration noire des élytres varie extrêmement quant à son étendue; alors que, chez certains individus, elle envahit presque toute la surface, elle peut, chez d'autres, n'affecter que l'extrême bord ou l'extrême sommet.

10. Lycus (in sp.) hamatus Guér.-Ménev. — Afrique orientale anglaise : Kibwési (Wa-Kamba), 1 ex. ♀.

11. Lycus (Chlamydolycus) trabeatus, Guér.-Ménev. var. β. — Afrique orientale anglaise : Kibwési (Wa-Kamba), décembre (♂, ♀).
Var. ♂ β'. — Afrique orientale anglaise : Boura (Wa-Taita), mars; Kibwési (Wa-Kamba), décembre.

12. Lycus (Merolycus) podagricus Bourg. — Afrique orientale anglaise : Kibwési (Wa-Kamba), décembre (♂, ♀); Tavéta, janvier (1 ex. ♀).

13. Lycus (Merolycus) gibbulifer Bourg. — Afrique orientale anglaise : Nairobi (Wa-Kikouyou et Masai), juillet (1 ex. ♀ à coloration noire postérieure des élytres réduite à une tache apicale).

14. **Lycus (Haplolycus) imbellis** nov. sp.

♂. Valde elongatus, medio paululum dilatatus, supra convexiusculus, brevissime sericeo-pubescens, opacus, aurantiaco-testaceus, thoracis disco maculaque scutellari communi longe suturam plus minusve prolongata nigris; subtus niger, nitidiusculus, pedibus nigris; capite nigro, fronte transversim impressa, rostro subcylindrico, medio leviter coarctato, latitudine basali vix triplo longiore; prothorace parum transverso, apicem versus arcuatim attenuato, breviter subogivali, angulis anticis nullis, posticis subrectis, retusis, lateribus sat late reflexo-marginatis, disco inaequali, longitudinaliter subsulcato, ad apicem brevissime carinulato; elytris elongato-ellipticis, medio paululum dilatatis, apice subconjunctim rotundatis, irregulariter parciusque reticulato-punctatis (punctis vix impressis), 4-costatis, costa secunda quam prima paulo fortiori, 3 et 4 minus elevatis, illa abbreviata, hac ad humerum subincrassata, costulae longitudinalis vestigio in intervallis 3, 4, 5 saepius apparente; abdomine segmentis 8 conspicuis, penultimo postice arcuatim subemarginato, ultimo elongato-triangulari, bivalvato, forcipe apice mucronato. — Longueur, 12-18 millimètres; elytr. lat. max., 5-7 mill. — ♀. Hucusque invisa.

Afrique orientale anglaise : Kisoumou (Victoria-Nyanza), 1 ex. ♂. — Muséum de Paris.

Bien qu'appartenant à une autre section du genre *Lycus*, cette espèce ressemble, à s'y méprendre, au *L.* (*Hololycus*) *Rotschildi* Bourg. (*Bull. Mus. d'hist. nat. Paris*, 1907, p. 246), qui habite la même région. Elle n'en

diffère essentiellement que par l'absence de la crête humérale chez le ♂. Le rostre est un peu moins long et moins grêle que chez *Rotschildi*, le pronotum est moins transversal, avec le pourtour subogival et les bords latéraux moins largement relevés, les élytres sont un peu plus allongés et subconjointement arrondis à l'extrémité; mais ce sont là des caractères de peu de valeur, et il est intéressant de voir deux espèces appartenant à des sous-genres différents se copier aussi exactement.

15. Cladophorus notabilis Fåhr., var. **nairobianus** nov. var.

Dans cette variété, les articles 1 et 3 des antennes sont presque entièrement rembrunis en dessus et les élytres sont concolores, sauf à leur extrême sommet, où ils sont très étroitement lisérés de noirâtre; le dessous du corps et les pattes sont entièrement noirs.

Afrique orientale anglaise : Nairobi (Wa-Kikouyou et Masai), juillet (♂, ♀). — Muséum de Paris.

16. Cautires Kilimanus Bourg., var. **collutus** nov. var.

Ne diffère du type que par l'absence de tache noire à l'extrémité des élytres.

Afrique orientale anglaise : Nairobi (Wa-Kikouyou et Masai), juillet (1 ex. ♂). — Muséum de Paris.

17. Xylobanus nigricollis Bourg., var. **inapicalis** nov. var.

Ne diffère du *X. nigricollis* typique que par la taille un peu plus grande (long., 7 1/2-8 1/2 mill.) et les élytres non tachés de noir au sommet.

Afrique orientale anglaise : Nairobi (Wa-Kikouyou et Masai), août (♂, ♀); Escarpment (Wa-Kikouyou), août (2 ex. ♀). — Muséum de Paris.

18. **Stadenus xanthopterus** nov. sp.

Elongatus, fera parallelus, subnitidus, niger, elytris flavis; fronte inter oculos bituberculata; antennis filiformibus, frontis prominulae insertis, articulo 1° obconico, 2-3 brevibus, tertio quam secundo paulo longiore, cæteris elongatis; prothorace transverso, latitudine basali fere duplo breviore, apicem versus vix angustato, antice subrotundato, basi fere recte truncata, utrique vix sinuata, lateribus subrectis, angulis anticis retusis, posticis subacutis, leviter productis, disco 5-areato, area dorsali magna, profunda, bilanceolata, marginem anticum basimque fere attingente; scutello subquadrato, leviter impresso, apice subsinuato; elytris brevissime et parum dense pubescentibus, 4-costatis, intervallis costarum a carinulis transversis in areolas divisis, areolis subquadratis, a costula longitudinali tenui irregulariter biseriatis. — Long., 7-8 millimètres; lat., 2 millimètres.

♂. Antennis gracilibus, articulis a 4° inde subcylindricis, sat longe

denseque griseo-pilosis; abdominis segmentis ventralibus 8 conspicuis, penultimo postice integro, ultimo triangulari, bivalvato, forcipe flavo, lanceolato, apice simplici.

♀. Antennis paulo minus gracilibus, articulis brevius pilosis; abdominis segmentis ventralibus 7, ultimo semilunato.

Afrique orientale anglaise : Nairobi, forêt (Wa-Kikouyou et Masai), août (♂, ♀). — Muséum de Paris.

Cette espèce mime, à s'y méprendre, le *Xylobanus nigricollis inapicalis* Bourg. décrit ci-dessus. La structure des antennes, qui sont filiformes dans les deux sexes avec les articles 2 et 3 très courts, l'en distingue immédiatement.

Un exemplaire ♀, récolté par le Prof[r] Sjöstedt au Kilimandjaro (Kibonoto, 2,000 à 3,500 m.), présente, avec une taille un peu moindre (long., 6 millim.), des élytres rembrunis à l'extrémité.

19. Planeteros nigricauda Bourg., **ablutus** nov. var.

Ne diffère du type que par une taille un peu plus grande (long., 6-7 millim.) et l'absence de la tache noire apicale des élytres. Les antennes ont aussi les articles un peu plus larges et plus comprimés.

Afrique orientale anglaise : Nairobi, forêt (Wa-Kikouyou et Masai), août (1 ex. ♂); Escarpment (Wa-Kikouyou), août (♂, ♀). — Muséum de Paris.

20. **Planeteros Alluaudi** nov. sp.

Elongatus, subparallelus, depressus, niger, elytris flavis, pubescentibus; fronte parum prominula; antennis breviter hirsutis, articulo 1° obconico, 2° parvo, subnoduloso, 3° elongato-obtriangulari, praecedenti fere triplo longiore, sequentibus elongatis, subcylindricis, apicem versus sensim tenuioribus, articulis duobus ultimis (penultimi basi excepta) flavis; prothorace nitido, trapeziformi, latitudine basali multo breviore, apicem versus angustato, antice subarcuato, basi fere recte truncato, lateribus reflexis, in medio coarctatis, angulis posticis extrorsum valde productis, subacutis, disco laevi, ad apicem breviter carinulato et ante medium basis fossulato; scutello quadrato, apice integro; elytris 9-costatis, costis alternis subelevatioribus, intervallis costarum quadrato-punctatis; corpore subtus pedibusque nigris. — Long., 7 millim.; lat., 2 millim.

Afrique orientale anglaise : Nairobi, forêt (Wa-Kikouyou et Masai), 1 ex. — Muséum de Paris.

Cette espèce ressemble beaucoup au *P. nigricauda ablutus* Bourg., mais elle s'en distingue immédiatement par l'extrémité des antennes jaune. Le prothorax est aussi un peu plus transversal; les côtes paires des élytres sont relativement moins saillantes et le 3[e] article des antennes est sensiblement plus long que dans *nigricauda*.